

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Declaracion de Maladie

N° W21-663052

84717

Maladie  Dentaire  Optique  Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8199 Société :  
 Actif  Pensionné(e)  Autre :  
 Nom & Prénom : CHENNAoui Ahmed  
 Date de naissance :  
 Adresse : Hay FISTRA No 53 Rue 1 casablanca  
 Tél : 06 Total des frais engagés : Dhs

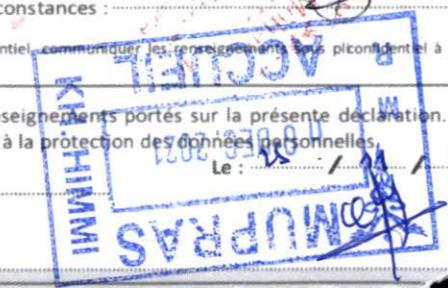
Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :  
 Date de consultation :  
 Nom et prénom du malade :  
 Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant  
 Nature de la maladie : Céphalées  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements plus confidentiels à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 15/08/2021  
 Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CND N° : A-A-215/2019



ADHERENT



Dr BOUELFAIZ Mohamed  
NEUROCHIRURGIEN

Electroencéphalogramme . EEG



د. محمد بو الفائق

إختصاصي أمراض و جراحة الدماغ  
و الأعصاب و العمود الفقري

التخطيط الكهربائي للدماغ

خريج كلية الطب بالبيضاء

دبلوم التخصص في جراحة الدماغ و العمود الفقري

بجامعة باريس ديكرت 5 فرنسا

Lauréat de la faculté de médecine de casa  
Diplomé en neurochirurgie de la faculté de  
médecine Paris - 5 - Descartes France

Lot :  
EXP :  
PPV (Dh):

28,10

Ordonnance

Le: 25. 11. 2024

M. Chennaoui Ahmed



7500

1/ Betaserc

2/ 500

Tangnil 500

3/ 28,10

Vogalin sup x 30

4/ 82,30

Relaxium 300 x 1

204/20

Pharmacie Ouled Ziane  
DR. ASRI Idriss  
INTE : 092047495  
EFTDA - 1260 - Ain Chita 3  
060495400000015  
Tangia - Tel : 0522 852 969

Tanganil® 500 mg  
تاغانيل® 500 ملغ

30 comprimés - 30 قرص

VTE: MA - PPV: 51DH00



6 118001 183340

DR. BOUELFAIZ Mohamed  
NEUROCHIRURGIEN - EEG - EMC  
الطبيب و جراح الأعصاب و العمود الفقري و التخطيط الكهربائي للدماغ  
57 Rue Ibn Chahid Maâthi Casablanca  
Tél : +212 522 253605 - Mob : +212 696 34720

Adresse : 25, Rue Ibn Chahid(Extension Bd Soumaya)  
Tél : +212 522 253605 - Mob : +212 696 34720

Relaxium®  
B6

375 mg  
60 GÉLULES

Dr BOUELFAIZ Mohamed

NEUROCHIRURGIEN

Electroencéphalogramme . EEG



د. محمد بو الفائر

إختصاصي أمراض و جراحة الدماغ

و الأعصاب و العمود الفقري

التخطيط الكهربائي للدماغ

خريج كلية الطب بالبيضاء

دبلوم التخصص في جراحة الدماغ و العمود الفقري

بجامعة باريس ديكارت 5 فرنسا

Lauréat de la faculté de médecine de casa

Diplomé en neurochirurgie de la faculté de

médecine Paris - 5 - Descartes France

## Ordonnance

Le: 25.11.2022

Mme : Chennaoui Ahmed

Vestiges + col HTIC

avec tr. arche

TMc: hypodentiti' bitemporale.

↳ IRM cérébrale

+ gado

+ aupro

+ Diffusion.

Dr BOUELFAIZ Mohamed  
NEUROCHIRURGIEN EEG  
25, Rue Ibn Chahid (Extension Bd Soumaya) en face du resto luigi palmier Maârif - Casablanca -  
Tél: +212 522 253605 - Mob: +212 696 347260 - Email: dr.bouelfaiz.mohamed@gmail.com

Casablanca, le 26/11/2021

**Facture N°** :14048/21

**Nom & Prénom du patient** :CHENNAOUI AHMED

Désignation	Total
IRM CEREBRALE 3000 DH ----- 3000 DH	3000 DH
<b>Total General</b>	

**ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME:**

TROIS MILLE DH

**AVICENNE** **إبن سينا**  
**CLINIQUE** **مصحة الإختصاصات**  
DES SPÉCIALITÉS

Casablanca , le 26/11/2021

Nom /Prénom : CHENNAOUI AHMED  
Médecin prescripteur :

## IRM CEREBRALE

### TECHNIQUE :

Séquence sagittale T1.  
Séquence axiale T2 FLAIR et diffusion.  
Séquence angio IRM artériel

### RESULTAT :

Les plages discrètes sur le scanner sont en hypersignal sur les séquences flair dessinant les cornes occipitales, de siège sous cortical.  
Présence d'hypersignaux punctiformes et T2 Flair en sous cortical péri ventriculaire prédominant en fronto pariétal.  
Absence de stigmatte de saignement.  
Micro calcifications des pallidums dômes du noyau lenticulaire.  
Ligne médiane en place.  
Système ventriculaire légèrement dilatée.  
Importante atrophie corticale prédominant en fronto temporal symétrique.  
Citernes de la base libres.  
Absence d'anomalie de signal cérébelleuse ou du tronc cérébral.  
Atrophie corticale sus tentorielle symétrique légère

### EN CONCLUSION :

Plages sous corticales temporales bilatérales: Encéphalopathie virale ?  
A confronter aux données biologiques et cliniques  
Atteinte démyélinisante discrète sous jacente d'origine vasculaire probable  
Légère atrophie corticale symétrique

En vous remerciant de votre confiance

  
Dr. J. D. J. Ihsane  
Radiologue  
RADIOLOGIE  
AVICENNE  
إبن سينا  
مصلحة الإختصاصات